Le Sénat poursuit rapidement le vote du budget

SÉANCE DU MATIN

Paris, 21 décembre. — Le Sénat a adopté ce matin le projet du programme naval après que le rapporteur eut établi la nécessité pour la France, sans chercher d'hégémonie en Méditerranée, d'assurer la liaison avec ses possessions lointaines.

Le budget des Affaires étrangères

On passe au budget des *Affaires étrangères*.

M. Jenne se plaint que le service d'information et de presse soit très mal fait, notamment aux Etats-Unis. Le budget est adopté.

Les Travaux publics

On passe à celui des Travaux publics.

Au chapitre 66 (cantonniers des routes nationales), **M. Milan**, rapporteur, dit que la Commission a rejeté le crédit voté par la Chambre pour ne pas donner aux cantonniers vicinaux ou départementaux les mêmes avantages, ce qui alourdirait trop le budget des départements.

Le canal du Nord

M. Hayez réclame l'achèvement du canal du Nord. Depuis la guerre, on a trop tergiversé, mais si on ne fait rien, soixante millions de travaux accomplis avant-guerre seront perdus.

M. Tardieu répond qu'une combinaison financière a été étudiée pour l'achèvement du canal du Nord. Une convention et un cahier des charges seront établis.

Les cent deux premiers chapitres sont adoptés.

Séance levée à midi 35. Séance à 14 h. 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Paris, 21 décembre. — La séance est ouverte à 15 heures. M. Paul Doumer préside.

On poursuit la discussion du budget de 1928.

L'Agriculture

Le budget des Travaux publics adopté, on passe à l'Agriculture.

M. Victor Judet traite la question de la crise agricole et de la mévente des produits du sol.

M. Montenot demande un nouvel aménagement des impôts sur les bénéfices agricoles.

M. Hayaux dit qu'il est urgent de reformer l'école rurale, afin d'en faire un centre de rayonnement pour l'âme paysanne et pour l'instruction agricole.

Il propose ensuite tout un programme agricole et scientifique par l'école rurale dans le sens que le Sénat a déjà indiqué en décembre 1925. Il faut, conclut-il, vivifier l'âme paysanne. Ce sera travailler pour la famille, le village, la patrie et la République.

M. Louis Martin parle en faveur de la sériculture et de l'industrie florale.

La discussion générale est close.

Sur le chapitre (Mérite agricole), le **colonel Jenne** demande que le Mérite agricole cesse d'être attribué à des mérites politiques.

— Pour vous donner satisfaction, répond M. Queuille, la promotion de janvier ne paraîtra pas. Ainsi on ne pourra pas accuser de servir des intérêts électoraux.

Le budget de l'Agriculture est enfin adopté en entier.

L'Aéronautique

On discute ensuite le budget de l'Aéronautique.

Sur le chapitre 2 (Primes et subventions aux entreprises de navigation aérienne), **M. de Lubersac** signale la situation inquiétante de notre aviation commerciale. Les compagnies françaises risquent de disparaître devant la concurrence des compagnies étrangères. Le Gouvernement *n'est-il pas disposé à examiner les réformes qui s'imposent pour faire face à ce danger.*

— La question est à l'ordre du jour du Conseil des ministres, répond M. Poincaré.

On passe aux pensions. Le général Hirschauer, MM. Guillois et Monger signalent des infortunes et des cas intéressants.

Le ministre, M. Louis Marin, se montre conciliant. Le budget est voté.

Les Régions libérées

On passe à celui des Régions libérées. Sur le chapitre 1er (Traitements, etc., du personnel de l'administration centrale), **M. de Lubersac** demande quel nombre exact de dossiers restent actuellement en instance d'examen devant le Comité central de préconciliation. Celui-ci a eu à en examiner un total de 1.249. Combien, sur ce total, en reste-t-il à étudier? Dans son rapport, M. Pierre Laval dit: « L'examen du Comité a eu pour effet d'annuler une dépense de 5 milliards mis précédemment à la charge de l'Etat pour la réparation des dommages de guerre. »

M. Pierre Laval, rapporteur spécial. — Cinq milliards est le chiffre non de la dépense annulée, mais des propositions d'annulation.

M. de Lubersac. — En réalité, c'est seulement 589 millions que le Comité de préconciliation a abattu sur les indemnités précédemment allouées. Le reste des 5 milliards dont fait état le rapport de M. Pierre Laval représente l'économie réalisée non sur des indemnités déjà allouées, mais sur les réparations de dommages soumis pour la première fois au Comité.

M. Chenebenoit, sénateur de l'Aisne, dit que la loi de 1924 prescrivant la révision des dommages de guerre a eu des résultats néfastes.

M. Pierre Laval, rapporteur spécial, estime que 3.500 dossiers, représentant 11 milliards et demi, doivent être présentés au Comité de préconciliation. 3.000 ont déjà été examinés.

Les paiements des dommages sur une dette totale de 86 milliards, atteignaient 72 milliards en septembre, dont 50 % en espèces, 18 % en nature et 20 % en titres divers. Le Trésor a donc payé 68 milliards, alors que les prestations n'ont fourni que 4 milliards. Rendons hommage aux efforts gigantesques faits par le pays.

Après une courte intervention de M. Henri Merlin sur les dommages causés aux chemins de fer départementaux, tous les chapitres des Régions libérées sont adoptés.

L'Instruction publique

Sur le chapitre 61 (Institut de France), le général Bourgeois fait rétablir le chiffre de la Chambre, pour porter de 1.200 à 3.600 l'indemnité allouée aux membres de l'Institut.

M. Jenne demande à M. Herriot pourquoi il maintient des titulaires d'écoles sans élèves.

M. Herriot. — Il n'y a que 21 instituteurs sans élèves sur 120.000. Nous les employons à des suppléances, mais nous ne voulons pas supprimer une école. Dans les écoles où il n'y a qu'un élève, la loi nous oblige formellement à maintenir l'instituteur.

Le budget de l'Instruction publique est voté.

La séance est levée à 21 h. 45. Séance demain matin à 9 h. 30.

Marguerite d'Autriche

(1480-1530)

Parmi les personnages historiques qui illustrent le premier tiers du XVIe siècle, Marguerite d'Autriche occupe l'un des rangs les plus élevés, et par droit de naissance et par droit de conquête.

Elle était la fille de Maximilien, empereur d'Allemagne, et de Marie de Bourgogne, l'unique enfant de Charles le Téméraire. La politique, qui règle la destinée des princes et des princesses sans consulter leurs goûts, fit d'elle successivement la fiancée de Charles VIII (1483), qui la *congédia en 1491*; la femme bientôt veuve de don Juan de Castille, infant d'Espagne (1497), enfin l'épouse de Philibert le Beau, duc de Savoie (1501). A 25 ans, veuve sans héritier, elle prenait pour devise cette sentence mélancolique que justifiait sa triste histoire: « Fortune infortune fort une ».

La clairvoyance de son père lui procura une splendide compensation. Nommée gouvernante des Pays-Bas elle remplit ces hautes fonctions sous la minorité de son neveu Charles-Quint qui, devenu empereur, la maintint à la tête de ce pouvoir qu'elle garda jusqu'à sa mort (1530). Elle y déploya des talents de tout premier ordre qui l'ont à jamais immortalisée.

Jusqu'ici Marguerite d'Autriche n'avait pas trouvé d'historien digne d'elle et de son œuvre. Il est vrai, quantité d'écrivains se sont occupés d'elle, mais à des points de vue particuliers: aucun ne lui a consacré un travail d'ensemble. C'est que la tâche est immense. Il ne s'agit pas seulement de sa vie privée, de la magnifique protection qu'elle accorda aux lettres et aux arts, mais de la politique européenne de 1500 à 1530 dont tous les fils lui passent par les mains. Et si les documents de première main abondent, ils sont inédits pour la plupart et dispersés dans les dépôts d'archives de toutes les villes capitales de l'Europe.

Pour entreprendre une étude de cette envergure, M. Bruchet était qualifié par excellence. Archiviste départemental, on sait avec quel amour, quelle diligence, quelle prodigieuse puissance de travail il gère la haute maison de la rue Négrier où reposent par centaines de milliers les chartes et manuscrits qu'il a rangés, inventoriés, classés, analysés avec un soin scrupuleux. C'est dans ce riche trésor qu'il a puisé la plupart des éléments sur lesquels est étayé le magnifique volume de 500 pages in-IVo que nous avons l'honneur et la joie de présenter aujourd'hui.

Un simple coup d'œil suffit pour être saisi d'admiration devant l'immense érudition qui a mis au jour tant de pièces inconnues, précisé leur date, interprété leurs textes, établi leur importance; et devant la judicieuse sagacité qui de chacun d'eux a extrait « la moelle substantifique » pour nous en faire profiter. Par une heureuse rencontre, l'habileté de l'écrivain marche de pair avec le savoir du paléographe. Marguerite est située vigoureusement dès le début dans son milieu historique qui s'ouvre sur les plus vastes horizons. Une fine et sympathique psychologie nous dévoile le fond de son tempérament: intelligence d'élite, volonté inflexible, vue nette du but, prudence dans l'action, choix sagace de ses serviteurs, elle à tous les dons du gouvernement. L'administration de son douaire révèle déjà les éminentes qualités que déploiera bientôt la régente des Pays-Bas.

Le dernier chapitre de M. Bruchet est consacré à l'histoire de l'église de Brou dont Marguerite voulut faire le mausolée de son mari le duc Philibert: c'est une contribution d'un prix exceptionnel à l'histoire de l'art de la Renaissance.

L'exécution typographique du volume répond à l'importance de son sujet et au talent de l'auteur. Imprimé sur papier d'Arches par la maison Daniel et orné de dix superbes illustrations, il sera avidement convoité par tous les bibliophiles.

A tous ces mérites le livre joint celui d'être une œuvre essentiellement régionale. La générosité princière d'un groupe de personnalités du Nord, sur la liste desquels nous voyons les noms les plus en vue de la région, a permis de mener à bien cette entreprise que le Comité flamand de France a prise sous son patronage.

Pour toutes ces raisons, nous sommes heureux de saluer l'apparition de *Marguerite d'Autriche*: que partout elle reçoive l'accueil chaleureux qu'elle mérite!

C. Looten.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

D'après la statistique commerciale publiée par la direction générale des Douanes, les *importations* pour les onze premiers mois de l'année courante se sont élevées à 47,636,798 mille francs pour 45,450,696 tonnes, contre 54,311,856,000 francs en 1926 pour 41.404,753 tonnes métriques.

Les *exportations* se sont élevées en 1927 à 50.204,377,000 francs pour 34.627,731 tonnes contre 54.306,879,000 francs et 29,693,107 tonnes en 1926.

Nos exportations dépassent donc nos importations de 2,567,579,000 francs pour une augmentation de 10,822,965 tonnes.

Les volailles de la Bresse

Bourg, 21 décembre. — Ce matin a eu lieu la Foire aux volailles mortes de la Bresse. De nombreux éleveurs y prenaient part. Des prix assez élevés ont été pratiqués. Ils ressortent à une moyenne de 25 fr. le kilo pour les volailles de choix, 20 à 22 fr. pour les volailles fines, 8 à 9 fr. 50 le kilo pour les oies grasses, et 17 à 18 fr. le kilo pour les dindes.

UN MARIAGE PARISIEN

(Photos Wide World.)

M. H. de Carbuccia et Mlle Adry T. Rotival, belle-fille de M. Chiappe, sortant de Notre-Dame

Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a béni, en l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, le mariage de Mlle Adry Turpin Rotival, fille et belle-fille de Mme et M. Jean Chiappe, préfet de police, et de M. Horace de Carbuccia, chevalier de la Légion d'honneur

L'agonie des survivants du « S.-4 »

Efforts désespérés et vains...

Provincetown, 21 décembre. — En dépit des ordres reçus de Washington, de sauver les survivants « à n'importe quel prix », et en dépit aussi du courage et du dévouement des sauveteurs qui, depuis 48 heures, livrent un combat héroïque aux éléments déchaînés, il a été impossible aux scaphandriers de se faire descendre à plus de quelques pieds dans l'eau glacée, alors qu'ils voulaient tenter l'impossible pour faire pervenir de l'oxygène aux six agonisants, en utilisant le tube lance-torpilles.

Les naufragés tentent eux-mêmes...

New-York, 21 décembre. — Les faibles signaux venant du sous-marin dans la journée d'hier, semblent indiquer que les malheureux emprisonnés ont tenté eux-mêmes de se sauver. Mais il leur est, hélas! impossible d'améliorer leur condition. D'une part, ils sont dans l'obscurité la plus complète et sans doute le froid qui a tellement gêné les scaphandriers doit s'introduire dans la chambre à travers les parois d'acier.

Une amélioration inattendue

Provincetown, 21 décembre. — Une amélioration inattendue des conditions atmosphériques permettra peut-être de reprendre les opérations de sauvetage.

MORT DU CHANOINE DELSOR ancien sénateur du Bas-Rhin

Strasbourg, 21 décembre. — Le chanoine Delsor, ancien sénateur du Bas-Rhin, est décédé après une longue maladie.

Les obsèques auront lieu vendredi, à la cathédrale de Strasbourg.

Le chanoine Delsor fut pendant plus de trente ans député au Reichstag et, de 1911 à 1918, il représenta la circonscription de Wasselonne au Parlement régional d'Alsace.

Pendant plus de quarante-cinq ans, il dirigea la « Revue catholique d'Alsace » et le « Volksbote ». Il fit partie de ceux qui, en Alsace, luttèrent contre l'annexion allemande et il fut un des plus ardents défenseurs de l'idée française.

Né à Strasbourg en 1847, il fit ses études au séminaire de Strasbourg et la guerre de 1870 l'avait trouvé professeur au Collège épiscopal. Vicaire à Colmar, puis curé à Nordheim et à Marlenheim, il quitta cette dernière localité pour se fixer à Strasbourg en 1919.

En 1920, il était élu sénateur du Bas-Rhin. Au renouvellement de 1926, le chanoine Delsor, qui avait de graves divergences de vues avec certains parlementaires de l'Union populaire républicaine, ne reçut pas l'investiture de son parti et il en fut profondément affecté.

En 1919, lors de la promotion de la libération, le chanoine Delsor avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur. C'était un ardent patriote et sa perte est vivement ressentie.

Une réunion de la Commission des Régions libérées

Paris, 21 décembre. — La Commission des régions libérées, réunie sous la présidence de M. Philippoteaux, a adopté le rapport supplémentaire de M. Léon Escoffier, sur le projet de loi ayant pour objet de modifier la loi du 2 mai 1924, tendant à soumettre en vue de leur examen ou de leur réduction, certaines indemnités de dommages de guerre à un recours extraordinaire en réduction. Elle va demander d'urgence la mise à l'ordre du jour de la Chambre de ce projet de loi.

La Commission a désigné M. Taton-Vassal comme rapporteur de la proposition tendant à modifier l'art. 16 de la loi du 27 février 1926, concernant le règlement par priorité de certains dommages de guerre.

LE DÉJEUNER DE L'UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

M. François-Marsal expose les trois moyens d'arriver à une stabilisation monétaire

Paris, 21 décembre. — L'Union du commerce et de l'industrie a donné aujourd'hui son déjeuner mensuel sous la présidence de M. Louis Dubois, député.

M. François-Marsal a fait une conférence sur la stabilisation monétaire, envisageant les différents moyens d'y arriver.

Trois moyens sont possibles, a-t-il dit. Le premier, c'est la destruction de toute la monnaie créée par les inflations. Ce fut fait pour les assignats, pour les roubles et les marks.

Le deuxième, faire un effort difficile, pénible, afin d'arriver à assainir les finances. L'Angleterre a réussi ce tour de force.

Le troisième enfin, stabiliser la monnaie en tenant compte du taux des cours des changes, des fluctuations des denrées et du taux des salaires. Si l'on s'arrête à ce dernier moyen, de nombreuses questions sont à étudier. Il faut chercher d'abord quel doit être le taux auquel la monnaie sera stabilisée. Il faut ensuite et surtout assainir le bilan de la banque d'émission, puis répartir les charges d'une façon équitable sur toute la population. Enfin, après tous ces efforts, il faudra surtout maintenir la situation créée. Pour cela, on devra créer une balance commerciale favorable et une balance financière aussi nette que possible.

En terminant, M. François-Marsal a ajouté: La stabilisation n'est pas seulement une question financière, économique ou technique. C'est surtout une question politique. Elle peut se faire si la direction de la maison France est bonne, si l'on évite de froisser les membres de la famille, de cette grande famille, si l'on amène la confiance. Notre génération et celle qui nous suivra, se ressentiront encore de la guerre que nous venons de subir, mais nos enfants devront remonter le courant. Pour cela, il faut avoir confiance dans la France et ses richesses et chercher ceux qui sont dignes de conduire ses destinées.

Les Américains vont démolir la caserne de Trenton pour la rebâtir à Verdun où elle servira d'école

Verdun, 21 décembre. — Au cours des fêtes de l'inauguration de l'ossuaire national de Douaumont, des personnalités américaines venues avec la Légion américaine et appartenant à l'Etat de New-Jersey, avaient exprimé le désir de manifester leur générosité pour une ville des régions dévastées. Mis en contact avec la municipalité de Verdun par l'intermédiaire de M. Campion, sous-préfet, M. Brunswick, après avoir pris connaissance des besoins de la cité, a réuni aussitôt après sa rentrée en Amérique, le Comité qu'il préside, pour décider que la célèbre caserne de Trenton, rappelant la guerre de l'indépendance, serait démolie et transportée pierre par pierre à Verdun où elle serait reconstruite, Place du Maréchal Pétain, pour servir d'école aux jeunes filles du quartier de la ville-haute, avec la seule réserve que l'édifice conserverait son aspect extérieur. Cette généreuse et originale proposition vient d'être acceptée par le Conseil municipal qui se préparait précisément à faire reconstruire l'école en question. Des remerciements chaleureux ont été adressés au Comité américain par M. Schleiter, député-maire, et la population verdunoise accueillit la nouvelle avec des sentiments de reconnaissance. La caserne qui va être transportée à Verdun a une valeur de deux millions.

Le Congrès national des Syndicats de fonctionnaires

Paris, 21 décembre. — La cinquième séance du Congrès national de la Fédération des Syndicats de fonctionnaires s'est ouverte, ce matin, à 9 h. 30. Après deux interventions sur la question du traitement unique des fonctionnaires et un examen détaillé de la question par M. Lacoste, secrétaire fédéral, M. Laurent a demandé que cette question soit renvoyée à l'étude des syndicats et soumise au prochain Congrès national.

Les conclusions du rapport de M. Lacoste ont été adoptées, sous réserve de modifications et la question du traitement unique renvoyée à l'étude des syndicats.

Le Congrès décide que la discussion sur les modifications aux statuts seront renvoyées à l'étude du Conseil fédéral. Il se prononce ensuite sur le rapport de M. Neumeyer sur l'orientation syndicale qui propose une motion affirmant son profond attachement au programme de réalisation de la C.G.T. et s'engage à apporter, tant au sein du Cartel confédéré des services publics, qu'aux organismes de la Confédération générale du travail, son concours le plus absolu pour le développement de la puissance du syndicalisme.

La lettre d'un mort ne peut être publiée sans autorisation des héritiers

Paris, 21 décembre. — La 3e chambre du tribunal a rendu, cet après-midi, son jugement dans le procès en 10.000 fr. de dommages-intérêts intenté par Mme Aurore Lauth-Sand à « Candide » et à M. Fayard, éditeur, et à M. Pierre Borel, rédacteur à « L'Eclaireur de Nice », à qui elle reproche d'avoir fait paraître trois lettres écrites par Georges Sand au Dr Pagello.

Après plaidoiries de Me Adrien Peytal et Henri Colon, le tribunal a condamné M. Pierre Borel à 3.000 francs de dommages-intérêts, attendu, dit le jugement, que nul n'a le droit de publier la lettre d'un mort, quel qu'en soit le caractère d'intimité, sans l'autorisation des héritiers du défunt.

Une mission catholique universitaire française en Pologne

Le 26 août dernier débarquait à Varsovie, la Mission universitaire. Composée d'un petit nombre de jeunes professeurs, d'ingénieurs et d'élèves de nos grandes écoles françaises. Cette Mission voulait durant un mois poursuivre en Pologne l'activité qu'elle déploie depuis cinq ans, dans différents pays d'Europe centrale.

Pour orienter vers la France la curiosité des intellectuels étrangers, la Mission française donne des conférences dans chacune des villes qu'elle traverse. Ces conférences, faites en français, présentent un tableau d'ensemble de notre vie intellectuelle et littéraire.

Comme son titre l'indique, la Mission se place particulièrement sur le terrain catholique. Il serait vain d'ailleurs de tendre à la neutralité confessionnelle dans des pays où la religion est toujours honorée. Les orthodoxes de Bulgarie, de Grèce, de Yougoslavie comme les catholiques d'Autriche et de Pologne, n'en ont que mieux estimé et accueilli ces jeunes intellectuels, qui affichaient si franchement leurs convictions.

En Pologne, où la Mission était connue déjà, puisqu'elle y avait fait son premier voyage en 1922, nous allons revoir des amis, renouer des relations, étudier les derniers indices d'une restauration qui fut si prompte. On a beaucoup écrit, ces temps derniers, sur la Pologne; entre autres, un ouvrage comme celui de Smogorzewki « La Pologne restaurée », paru l'hiver dernier, semblerait devoir exclure toute enquête nouvelle. L'évolution est telle cependant, dans ces pays, qui dans son activité fébrile semble vouloir rattraper le temps perdu, qu'on ne saurait pour longtemps fixer des formules. Nous avons été témoins de cette activité dans tous les domaines et partout, les conceptions hardies, les vastes projets, nous ont révélé une vitalité profonde.

Le développement du port de Cydnia caractérise assez bien l'essor de la vie économique en Pologne ces dernières années. A l'endroit où, jusqu'en 1921, ne se trouvait qu'un humble village de pêcheurs, la Pologne a entrepris la construction d'un grand port: les travaux se poursuivent, tandis que les bassins déjà construits sont ouverts à la navigation. On a prétendu que la Pologne, lassé des difficultés que la ville libre de Danzig ne cessait de lui créer, songeait à s'en désintéresser au profit de Cydnia, port rigoureusement polonais. Or il est certain que la Pologne ne pourra et ne voudra jamais se passer de Danzig. Il lui est certainement agréable de posséder en toute propriété, un port sur la Baltique et nous ne saurions oublier que les premiers ouvrages du nouveau port en 1920, ont été utilisés pour le débarquement d'armes et de munitions que la guerre contre les bolchevistes nécessitait, et que Danzig n'avait jamais laissé passer. Il est non moins évident que Cydnia sera une base intéressante pour le développement de la marine polonaise. Mais Danzig et Cydnia ne seront jamais des ports concurrents. Lorsqu'après la guerre, la nation polonaise fut reconstituée, Danzig devint le seul débouché de toute la Pologne sur la Baltique. Les charbons et les produits métallurgiques de la Haute Silésie polonaise, le pétrole de Boryslou, les textiles de Lodz, les bois de Vilno et de Plusk affluèrent vers la Baltique. Danzig voyait son trafic s'élever à quatre millions de tonnes en 1925 et à sept millions en 1926 contre deux millions en 1912. Malgré les nombreux agrandissements et de nouvelles adaptations, ce port ne peut désormais suffire au commerce polonais et la création de Cydnia a été décidée pour le seconder. « L'intérêt technique de cette entreprise est considérable et on ne pouvait rêver situation plus propice à l'établissement d'un nouveau port » nous dit M. Le Goff, directeur des travaux. Les aménagements prévus jusqu'en 1930, mettront Cydnia à même de satisfaire aux exigences du marché polonais avec l'aide de Danzig. Cette activité économique vient du reste d'être couronnée par le succès de l'emprunt américain, ouvert sur le champ. La confiance dans l'avenir économique de la Pologne est maintenant affermie. Elle a déterminé ces dernières semaines des offres nombreuses de capitaux étrangers, surtout américains. La crise économique polonaise qui, à deux reprises, fut si aiguë à cause de la mauvaise volonté de l'Allemagne, semble donc avoir été surmontée par nos amis. Nous nous en réjouissons comme d'un succès national. Les intérêts de nos deux nations sont si intimement mêlés sur tant de terrains, que tout ce qui sert les uns profite aux autres. On sait d'ailleurs en Pologne, que l'on peut compter sur notre amitié et en retour, l'amour de la France a, là-bas, toute la valeur d'un dogme. Savez-vous quelles raisons on nous en a données? En voici deux, recueillies dans deux régions différentes, et toutes deux fort touchantes n'est-il pas vrai: « Nous retrouvons, en vous autres Français, toutes nos qualités... et aussi nos propres défauts » « La France est la seule nation dont nous soyons sûrs que l'amitié est désintéressée! » Paroles profondes et qui vont loin.

Henry Delepoulle,

membre de la Mission catholique universitaire.

On découvre le cadavre d'un rentier

Versailles, 21 décembre. — M. Alexandre Cochu, 77 ans, rentier, a été trouvé étranglé dans sa demeure, à Saint-Leu d'Esserent (Oise). On pense que le vol est le mobile du crime. La mort remonterait à plusieurs jours.

L'ASSASSIN qui mutila si atrocement la fille d'un banquier américain est identifié

Le criminel, employé autrefois chez le père de sa victime, s'est vengé atrocement des poursuites dont il avait été l'objet à la suite de faux qu'il avait commis

New-York, 21 décembre. — La police de Los-Angeles annonce qu'elle a indentifié l'auteur d'un crime particulièrement atroce, commis sur la personne d'un enfant de douze ans, Marian Parker, fille d'un riche banquier de la ville.

L'assassin serait un jeune homme de dix-neuf ans, William Hickman. Employé précédemment dans la banque Parker, il avait contrefait des signatures sur des chèques et n'avait pas été condamné, en raison de son jeune âge. Mais ses empreintes digitales sur les chèques et billets avaient été conservées au moment de son renvoi de la banque. C'est grâce à ces empreintes que la police acquit la conviction que le jeune homme s'était rendu coupable d'un forfait dont les détails inspirent l'horreur.

Son arrestation ne doit être qu'une question d'heures, car des centaines de détectives, stimulés par cent mille dollars de prime, sont à l'œuvre à Los-Angeles, à Chicago et à Kansas-City, où habite sa mère. C'est dans cette dernière localité qu'il avait fait ses études et s'était fait remarquer spécialement pour ses dons oratoires et sa vive intelligence.

Le cadavre d'une jeune fille retrouvé

après deux ans de séjour dans le canal de l'Ailette, près de Chauny

On vient de retrouver sur le territoire de Mancamp, près de Chauny, dans le canal d'assèchement latéral de la rivière l'Ailette, un cadavre auquel il manquait la tête, le cou, les avant-bras, les mains et les pieds et qui paraissait avoir séjourné très longtemps dans l'eau. Il était retenu en aval d'un barrage. Les effets qui habillaient ce corps mutilé ont néanmoins permis d'établir que l'on se trouvait en présence du cadavre d'une demoiselle Clotilde Caudron, âgée de 22 ans.

Celle-ci demeurait chez ses parents, au hameau de Bac, commune de Bichancourt. Elle était tombée accidentellement à l'eau le 21 février 1925 et son corps n'avait jamais pu, jusqu'ici, être retrouvé.

LE SCANDALE DE BOULOGNE

Ce soir, a eu lieu devant le tribunal de Boulogne, l'épilogue de l'affaire de mœurs de la rue du Pont-de-Service.

L'audience a duré de 13 h. 40 à 22 h. 4 huis clos. Les nombreux Boulonnais qui s'étaient massés devant le Palais de Justice en furent quittes pour une longue attente.

La femme Bréfort, née Routier, qui avait livré sa fille Yvonne, âgée de 13 ans, à la débauche, a été condamnée à 4 ans de prison. Son mari est condamné à la même peine. Tous deux sont déchus de leurs droits paternels.

La femme Thérèse Jouvineux, chez qui se déroulaient les scènes répréhensibles, est condamnée à 3 ans de prison.

L'armateur Gabriel Biaret est condamné à 2 ans de prison.

Ce jugement a été accueilli sans incidents. Aucune manifestation ne se produisit à la sortie des condamnés.

La réunion de la Chambre d'agriculture du Nord

Mercredi, la Chambre d'agriculture du Nord a tenu son assemblée générale à la Préfecture, sous la présidence de M. Hadon. M. l'abbé Outters occupait les fonctions de secrétaire.

Communication a été donnée à l'assemblée du décret du 5 décembre, réglementant les rapports entre la Chambre d'agriculture et l'Office départemental.

On a ensuite adopté un vœu très développé de M. Macke, qui s'attache au développement de l'enseignement agricole et en particulier pour les jeunes filles à l'augmentation du nombre des écoles ménagères ambulantes et la création d'écoles ménagères fixes, à l'image de celles qui fonctionnent en Belgique.

La Chambre tiendra sa prochaine assemblée générale le 15 février. Les Commissions se réuniront le 23 janvier.

LES RAIDS AÉRIENS

Le retour de Challes

Lyon, 21 décembre. — Le capitaine Challes, retour d'Indo-Chine, venant de Rome, et se dirigeant sur le Bourget, a survolé Lyon à 12 heures 28.

Il a été contraint d'atterrir à Pontthiery, près de la station de T.S.F., sur les bords de la Seine.

Costes et Le Brix continuent leur route

Santiago du Chili, 21 décembre. — Costes et Le Brix sont partis ce matin à 5 h. 35 pour la Paz, en Bolivie.

Le Saint-Siège n'émettra pas d'emprunt extérieur

Rome, 21 décembre. — L'*Osservatore Romano* déclare dénuée de tout fondement la nouvelle selon laquelle le Saint-Siège négocierait un nouvel emprunt à l'étranger.

La collision d'autos de Thionville a fait une quatrième victime

Evreux, 21 décembre. — Mme Pauline Bertin, quatrième victime, grièvement blessée au cours de la collision d'automobile, qui eut lieu au carrefour de la rivière Thibouville, a succombé à l'hôpital d'Evreux où elle avait été transportée.

DERNIÈRE HEURE

La réunion du Comité permanent de la Fédération des Clubs automobiles de France

Paris, 21 décembre. — Le Conseil permanent de la Fédération nationale des clubs automobiles de France s'est réuni sous la présidence du comte de Vogüé.

Comme suite à un vœu de l'Automobile-Club dauphinois, le Conseil a décidé d'insister auprès des pouvoirs publics pour que le Code de la route exige l'éclairage arrière de tous les véhicules, et a discuté à nouveau la question de l'éblouissement des phares.

Après s'être entretenu du premier résultat de l'enquête faite par les clubs à propos de la priorité aux bifurcations et croisées de chemins, ainsi que du fonctionnement du service des examens pour la délivrance des permis de conduire, il a examiné les moyens d'opérer le retrait ou la suspension du certificat international de route aux automobilistes étrangers coupables d'une infraction impardonnable à propos de la circulation, ou d'accident grave.

Avant la réunion, le comte de Vogüé, entouré de ses collègues au Conseil permanent, avait remis à Robert Benoist la plaquette en vermeil de la Fédération à l'occasion de sa quadruple victoire à Montlhéry, Saint-Sébastien, Monza, Brooklands.

L'Académie française a décerné les prix fondés en faveur des familles nombreuses

Paris, 21 décembre. — Voici une première liste de prix pour familles nombreuses, que vient de décerner l'Académie française. Les listes complémentaires seront rendues publiques demain.

Fondation Cognacq-Jay: 97 dotations de 25.000 francs sont attribuées par l'Académie.

Epoux Baudo Achille, manœuvrier, à Fère-en-Tardenois (Aisne), 19 enfants, douze vivants.

Epoux Desfontaines Achille, cultivateurs à Baisieux (Nord), 12 enfants, 11 vivants.

Epoux Ben Constant, mineur à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), douze enfants vivants.

Epoux Debeauvais Raymond, électricien à Abbeville, 13 enfants vivants.

A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, 21 décembre. — A la Commission des affaires étrangères, M. Paul-Boncour, président, a rendu compte des travaux de la Conférence de Genève relatifs au désarmement. M. Loucheur a mis ses collègues au courant des progrès de la Conférence économique internationale. Une discussion s'est engagée sur les différents problèmes qui intéressent l'activité de la Société des Nations.

La Commission a désigné M. Eugène Lautier comme rapporteur, pour avis du projet de loi relatif au régime d'importation du pétrole.

A LA COMMISSION SENATORIALE DE L'HYGIENE

Paris, 21 décembre. — La Commission sénatoriale de l'hygiène, réunie sous la présidence du docteur Chauveau, a adopté sur le rapport de M. Dudouydt, avec quelques modifications, le projet étendant la législation des accidents du travail au personnel médical des hôpitaux et autres établissements d'assistance et de bienfaisance publics et privés.

Elle a ensuite étudié un rapport du docteur Chauveau sur le projet modifiant la loi sur les sociétés de secours mutuels dont le texte appelle des réserves, mais conformément aux conclusions du rapporteur, elle a décidé d'insérer des réserves dans le rapport et de ne pas modifier le texte voté par la Chambre.

ON EST SANS NOUVELLES DU « GEORGES-GUYNEMER »

Athènes, 21 décembre. — A 18 heures, aucune nouvelle n'était parvenue à l'aérodrome concernant le raid du « Georges-Guynemer ». On croit que les aviateurs ont été contraints d'atterrir dans quelque région isolée, par suite du mauvais temps.

LES CHUTES CAUSÉES PAR LE VERGLAS A LONDRES

Londres, 21 décembre. — Le nombre de personnes qui ont reçu des soins dans les hôpitaux londoniens pour fractures, luxations à la suite de chutes sur le verglas, s'élève d'après les journaux, entre 1.300 et 1.600.

La catastrophe sous-marine de Provincetown

Le « S.-4 » est irrémédiablement perdu

Provincetown, 21 décembre. — Le contre-amiral Brumby, qui dirigea les opérations de sauvetage du sous-marin « S-4 », a annoncé en fin de journée que l'épave du sous-marin est perdue, le câble avec lequel on l'avait attaché ayant été rompu par la violence des vagues.

UN RUSSE ARRÊTÉ POUR ESCROQUERIE DE CINQ MILLIONS

Paris, 21 décembre. — Sur mandat de M. Decaste, juge d'instruction, a été arrêté le Russe Dimitry-David-Léon Rubinstein, 50 ans, se disant sans profession et demeurant en meublé, avenue Kléber. Le prévenu est inculpé d'escroqueries dont le montant atteindrait 5 millions de francs et, en outre, d'infraction à la loi sur les sociétés. Une plainte avait été déposée contre lui par le directeur d'une banque ayant ses bureaux rue Halévy et c'est cette plainte qui a motivé l'arrestation.

Un conflit social dans la Ruhr

La décision arbitrale rendue obligatoire

Berlin, 21 décembre. — De nouvelles négociations ont eu lieu au ministère du Travail en vue de mettre fin au conflit de la grosse industrie dans le bassin de la Ruhr.

L'accord entre les parties n'ayant pu être réalisé, le ministre du Travail d'Empire a déclaré obligatoires les deux sentences arbitrales prononcées le 15 décembre, l'une concernant la durée du travail et l'autre les salaires.

UNE MÈRE DE FAMILLE, POUSSÉE PAR LA MISÈRE EGORGE SON BÉBÉ DE QUINZE MOIS ET TENTE DE SE SUICIDER

Hyères, 21 décembre. — Son mari étant malade à l'hôpital, la femme Marie Bogna, 35 ans, demeurant rue du Vieux-Cimetière, a, en l'absence de ses deux autres enfants qui étaient à l'école, tranché la gorge à sa fillette âgée de neuf mois et tenté ensuite de se suicider en s'ouvrant une veine du bras gauche. Puis elle s'est rendue chez une voisine, à laquelle elle a annoncé le drame en disant: « J'ai tué ma fille, je suis une malheureuse, qu'on fasse de moi ce qu'on voudra ».

Ce drame est attribué à la misère.

COURTES DÉPÊCHES

— **La Commission administrative de la C.G.T.** a discuté et approuvé le programme agraire que le Secrétariat avait été chargé d'établir.

— **Le groupe de l'Union Républicaine** a désigné M. Thérel, sénateur du **Pas-de-Calais**, pour remplacer M. Guinel à l'Office national des Pupilles de la Nation.

— **On annonce la mort du général de division Paul Muteau**, du cadre de réserve, décédé à son domicile, 15, rue Jean-Baptiste-Dumas, à Paris.

Marché des changes à l'Etranger

du mercredi 21 décembre 1927

Londres: Sur Paris, 124.02; Bruxelles, 34.91; Etr. hors banque, 4 5/16; Prêts à court terme, 3 3/4.

New-York: Sur Paris, 3.95 3/4; Londres, 484.00; Cab. transf. 488 3/4; sur Bruxelles, 13.97 1/2.

Dernières Nouvelles Régionales

UN BATEAU EN FEU A BOULOGNE. — Au cours de l'après-midi de mercredi, le feu s'est déclaré à bord du bateau de pêche « N.-D. de Lourdes », appartenant à MM. Lamarre et Fontaine, qui était amarré dans le bassin Loubet.

Le remorqueur de la Chambre de Commerce « La Morinie » et la « Vedette » des Ponts et Chaussées, furent appelés pour combattre l'incendie.

A l'aide de ses pompes puissantes, « La Morinie » noya le « N.-D. de Lourdes », qui est hors d'usage.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du jeudi 22 décembre 1927

COTONS

LIVERPOOL, 22 décembre.

Ventes, 7.000: importations, 4.500: Américain, baisse 4; Brésilien, baisse 4; Egyptien, baisse 5 à 20.

NEW-ORLEANS, 22 décembre.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 19.16; — Cotons à terme: Sur janvier, 19.01-04; mars,